



Encadrement de la relève scientifique : le professeur Maurice Tardif, sens pratique de la direction d'une recherche

Mourad **Bacha**
Doctorant, Université de Montréal
(Canada)



doi: 10.18162/fp.2023.a286

CHRONIQUE étudiante

L'un des avantages de la mondialisation de la recherche scientifique relève de sa capacité de diffusion et de réception, en continu, des études les plus récentes sur internet. Ce filon représente une lueur d'espoir que laisse entrevoir le mouvement en faveur de la science ouverte. Un idéal qui tracerait un chemin de la recherche scientifique bordé de nouveaux principes directeurs : libre accès aux publications scientifiques, aux données de recherche, aux logiciels libres... etc. Bref, un avenir où la science et ses bienfaits seront partagés dans les quatre coins du monde avec la même égalité des chances d'accès et de contribution. Ce mouvement est porté principalement par l'UNESCO, pour réaliser les objectifs de développement durable (UNESCO, 2021) et est présent et soutenu dans le monde entier, notamment au Québec (FRQ, 2019, 2022) et en France (CNRS, 2021).

C'est cette facilité d'accès qui m'a permis de découvrir les innombrables travaux du Professeur Maurice Tardif. Enseignant au secondaire de formation, je me sentais concerné par le statut et les conditions de travail du personnel enseignant, et ce, dès ma formation initiale. Toutefois, je dois avouer que c'est ma professeure et amie, Amel Belkacemi, qui m'avait mis sur cette piste. En effet, elle m'a fait découvrir une notion dont j'ignorais l'existence et le mouvement qui la véhicule : le mouvement de professionnalisation de l'enseignement. C'est ce qui est devenu l'un des principaux objets de ma recherche doctorale, sous la direction du Professeur Tardif, dont je parlerai plus loin. Bref, cette notion en éducation est indissociable de l'un de ses principaux auteurs. Que ce soit sur le web ou sur YouTube, écrivez « professionnalisation de l'enseignement » et le nom de Maurice Tardif apparaîtra.

Connaissant de réputation le professeur par ses multiples publications, que je cite d'ailleurs dans mon mémoire de maîtrise (Magistère), je ne m'attendais pas du tout à recevoir une réponse de sa part en lui soumettant mon avant-projet. Or, à ma surprise, il m'a répondu avec beaucoup d'humilité et a su trouver réponse à toutes mes questions. Il m'a même proposé de l'aide pour remplir des formulaires d'immigration et, à mon arrivée au Québec, il a tenu à m'accueillir personnellement pour me faire visiter l'université. Je ne pouvais espérer mieux en matière d'accueil et d'encadrement et j'avoue rester admiratif : comment un étudiant au maigre capital académique d'une petite ville d'Algérie pouvait-il être à présent en contact continu, à plus de 7800 km, avec une sommité en éducation à l'érudition académique et intellectuelle internationale? Je ne pourrais donner meilleure définition du combat d'une vie de Maurice Tardif : atténuer les inégalités sociales et bâtir un monde plus juste. La rencontre avec d'autres étudiantes et étudiants du Professeur Tardif et de ses collègues m'a appris que mon histoire n'avait rien d'exceptionnel. Effectivement, toutes et tous avaient des histoires à raconter aussi dignes d'intérêt que la mienne. Les pages de ce numéro spécial en témoignent.

Projet doctoral : l'euphorie d'une aventure!

Dès nos premières rencontres, le Professeur Tardif a su identifier certaines de mes lacunes, qu'il n'a pas manqué de souligner à sa manière, c'est-à-dire en m'achetant des livres et en disant, avec toute la bienveillance qui est la sienne : « Lis ça! ». Je ne peux oublier également ses courriels sporadiques chargés des études les plus récentes. C'est ainsi que j'ai commencé à lire des textes en sociologie générale, en sociologie de l'éducation, en sociologie des professions, ainsi qu'en politiques publiques et en éducation comparée. C'était sa manière bien à lui de me lancer à la découverte de toutes les théories et tous les concepts qui gravitent autour de mon objet de recherche. Bien évidemment, je n'en avais nulle conscience : rapprocher puis coller ces différents pans théoriques et les harmoniser pour former un cadre théorique de la recherche a été un véritable défi. Heureusement que le chef d'orchestre était là!

En effet, sa capacité à simplifier, déconstruire et reconstruire en deux minutes un questionnaire de deux mois avec autant d'intelligibilité me laissait souvent sans voix. On peut prendre l'exemple du concept d'« écologie professionnelle » de Abbot (1988) en sociologie des professions. Ce concept fait référence à la lutte entre les professions et la manière dont elles se défendent et contrôlent leur territoire en créant des alliances (avec l'État, la population et d'autres groupes professionnels) afin d'arriver à créer une forte organisation professionnelle. J'avais beaucoup de mal à comprendre cette conception du point de vue du personnel enseignant. Il m'a alors expliqué que si le personnel enseignant souhaite se professionnaliser, il ne pourrait, d'une part, le faire sans le soutien de l'État car, dans la majorité des pays, le corps enseignant appartient à la fonction publique. D'autre part, il faudrait prendre en compte les acteurs externes (par exemple les parents d'élèves) et les acteurs internes (comme les directions d'établissement), dont les relations avec le personnel enseignant subiraient un changement substantiel si ce dernier devenait un professionnel reconnu, notamment en termes d'autonomie professionnelle et pédagogique. Dans l'un de ses derniers ouvrages, le professeur Tardif décrit cet aspect foncièrement politique de la professionnalisation de l'enseignement :

Le mouvement de professionnalisation de l'enseignement possède une forte dimension politique : il dépend pour une bonne part de la capacité des enseignants à négocier et à nouer des alliances avec les groupes et instances qui détiennent le pouvoir politique et éducatif dans une société donnée. Or, rares sont les pays où les enseignants ont réussi à établir de telles alliances. (Tardif et al., 2022, p. 26)

Dans cet ouvrage qui est basé sur une étude dans cinq pays (Belgique, Brésil, Canada, France et Suisse), Tardif et ses collaborateurs se montrent relativement inquiets pour l'avenir de l'enseignement au seuil d'une déprofessionnalisation. En effet, le faible poids politique du personnel enseignant et le détournement du mouvement de professionnalisation par les autorités politiques et académiques semblent rétrécir progressivement, comme une peau de chagrin, la possibilité d'une professionnalisation du personnel enseignant.

Cet exemple d'explication du Professeur Tardif n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de son érudition. Il est l'un de ces intellectuels qui peuvent jongler avec les décennies comme avec les siècles en éclairant, tel un halo, certaines décisions, influences ou « habitus » contemporains. Cette perspective sociohistorique que l'on retrouve dans la majorité de ses œuvres (Tardif, 2013a; Tardif, 2013b) n'est pas la seule. Parmi les autres dimensions de ses études sur le personnel enseignant, il y a aussi celle de la dimension internationale, à la fois du rôle prépondérant des organisations internationales, des systèmes éducatifs nationaux et de la complexité de leurs interactions. C'est dans cette perspective que s'inscrit mon projet de thèse.

En effet, mon étude porte sur l'influence de l'une de ces organisations internationales, à savoir l'OCDE, sur les politiques éducatives nationales par le biais de la professionnalisation du personnel enseignant, dans une perspective comparative. Cet organisme soutient depuis longtemps l'idée que les enseignantes et enseignants sont des professionnels et non pas des fonctionnaires, des techniciens ou des travailleurs syndiqués. L'intérêt de l'OCDE pour la gestion de la main-d'œuvre enseignante (recrutement, attraction, rétention, rémunération, etc.) et sa professionnalisation s'est accru depuis une trentaine d'années sous l'influence croissante du mouvement américain de professionnalisation de l'enseignement. Bref, d'une part, l'OCDE développe depuis les années 2000, une nouvelle conception de la professionnalisation du personnel enseignant et promeut de nouvelles politiques de professionnalisation (Connell, 2009; Sørensen et Robertson, 2017). C'est le cas notamment par la mise sur pied des enquêtes portant spécifiquement sur les enseignantes et les enseignants, leur statut, leur formation et l'efficacité de leurs actions auprès des élèves, lancées à partir de 2008 sous le nom de TALIS (Teaching and Learning International Survey)¹ et des travaux portant sur le savoir du personnel enseignant comme le TKS (Teacher Knowledge Survey), lancé à partir de 2016 (Sonmark et al., 2017). D'autre part, les systèmes éducatifs nationaux ne cessent de mettre en œuvre des politiques relatives à la professionnalisation du personnel enseignant (Malet, 2017; Tardif et al., 2022).

Il me semble donc pertinent dans un premier temps, de comprendre et d'examiner la conception de la professionnalisation de l'enseignement que l'OCDE promeut et dans un second temps, de cerner les déclinaisons nationales du mouvement de professionnalisation du personnel enseignant dans les pays membres de cette organisation. Une cartographie générale permettra d'identifier les pays qui se sont joints à ce mouvement. Deux ou trois de ces pays feront ensuite l'objet d'une étude plus approfondie dans le but de déceler, dans une perspective comparative, des traces de l'influence de l'OCDE dans leurs politiques relatives à la profession enseignante.

Cette aventure n'aura malheureusement duré qu'une année et demie. Contraint par la maladie, le professeur Tardif a dû se retirer et confier la direction de mon projet à deux de ses collègues dont l'expertise est proche de la sienne : le professeur Dembélé et le professeur Wentzel, qui ont accepté avec générosité de m'accompagner dans cette recherche doctorale. Ces professeurs, qui ne sont pas à présenter étant donné la richesse de leur contribution à la recherche sur la profession enseignante et aux politiques éducatives internationales, ont insufflé une nouvelle dynamique à mon projet dont je viens de présenter l'aboutissement plus haut, c'est-à-dire la finalisation de mon devis de recherche.

En dépit de son état de santé, le professeur Tardif a continué à demander des nouvelles de mon projet de recherche et de ma relation avec la nouvelle direction. Il les a priés de me soutenir en ne tarissant pas d'éloges à mon égard et de manière étonnante, ses courriels ont continué d'arriver, toujours chargés des études les plus récentes.

Auxiliaire de recherche de Maurice Tardif : un titre aussi honorifique que scientifique

Arborer le titre d'auxiliaire de recherche du professeur Tardif, comme être sous sa direction, est une source de fierté. Cela se voit dans le regard et les échanges avec tous les interlocuteurs et interlocutrices auxquels on se présente. Être engagé comme auxiliaire de recherche, c'est non seulement une source de revenus, mais aussi une forme de socialisation indispensable dans le monde de la recherche. Les études doctorales sont, par définition, solitaires étant donné la complexité des sujets traités. Or, être impliqué dans une équipe de recherche est une porte d'entrée dans un microcosme d'une réalité similaire ou du moins inspirante, pour tout candidat ou candidate au doctorat. Plus encore, cette implication est une source de développement personnel et professionnel au niveau psychologique et scientifique, notamment par l'appui et les encouragements des membres chevronnés de l'équipe. Je pense ici aux prévenantes Huguette Drouin et Ginette Casavant.

J'ai donc intégré une équipe de recherche sur la professionnalisation du personnel enseignant, dans le cadre d'un projet financé par le CRSH. Ma tâche principale a été d'effectuer des recensions des écrits et des analyses de rapports nationaux et internationaux, ainsi que d'articles de recherche sur la professionnalisation du personnel enseignant dans le monde. En étant sous la direction du Professeur Tardif, je suis devenu membre étudiant du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE), ce qui a aussi contribué à ma socialisation en ayant à disposition un local adjacent à ceux d'autres étudiantes et étudiants des cycles supérieurs.

Malgré la détérioration de son état de santé, le professeur Tardif a continué à me soutenir psychologiquement et financièrement et n'a pas manqué de me dire, d'une voix aussi tremblotante que ma plume : « Mourad, je vais te soutenir le plus longtemps possible. »

Comment dire merci!

Comment dire merci à un intellectuel de haut niveau, un universitaire hors pair et un directeur de recherche si bienveillant? D'abord, en s'inspirant de son sens de l'organisation, sa rigueur et sa constance dans le travail, la profondeur dans l'étude et l'envergure dans la générosité intellectuelle, mais aussi en poursuivant son combat pour la profession enseignante et contre les inégalités sociales, et ce, en puisant dans ses thèses, même en les contredisant, afin de faire fructifier son legs intellectuel.

Finalement, j'aimerais finir sur cette phrase de l'historien et philosophe romain Tacite: « Le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants. »² Cela est aussi valable pour l'homme que fut le professeur Tardif et pour l'œuvre qu'il a produite.

Notes

¹ Trois enquêtes ont été réalisées à ce jour (2008, 2013 et 2018) et la quatrième aura lieu en 2024.

² Cette phrase est aussi attribuée au cinéaste français Jean Cocteau.

Références

- Abbott, A. D. (1988). *The system of profession: An essay on the division of expert labor*. University of Chicago Press.
- CNRS. (2021). Le CNRS ouvre les résultats de la science. *CNRS info*.
<https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/le-cnrs-ouvre-les-resultats-de-la-science>
- Connell, R. (2009). Good teachers on dangerous ground: towards a new view of teacher quality and professionalism. *Critical Studies in Education*, 50(3), 213-229. <https://doi.org/10.1080/17508480902998421>
- Fonds de recherche du Québec. (2019). *Politique de diffusion en libre accès des Fonds de recherche du Québec*.
https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2022/07/politique-libre-acces_avril19.pdf
- Fonds de recherche du Québec. (2022). *Politique de diffusion en libre accès. Version révisée en 2022*.
https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2022/06/politique-libre-acces-revisee_vf.pdf
- Malet, R. (2017). Du développement professionnel à l'établissement-formateur : une nouvelle ère de l'imputabilité dans l'enseignement? Dans Y. Dutercq (dir.), *Professionnalisme enseignant et politiques de responsabilisation* (p. 143-157). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.duter.2017.01.0143>
- Sonmark, K., Révai, N., Gottschalk, F., Deligiannidi, K. et Burns, T. (2017). Understanding teachers' pedagogical knowledge: Report on an international pilot study. *OECD Education Working Papers*, 159(1). OECD Publishing.
<https://doi.org/10.1787/43332ebd-en>
- Sørensen, T. B. et Robertson, S. L. (2017). The OECD program TALIS and framing, measuring, and selling quality teacher. Dans M. Akiba et G. K. LeTendre (dir.), *International Handbook of Teacher Quality and Policy* (p. 1-15). Routledge.
- Tardif, M. (2013a). Où s'en va la professionnalisation de l'enseignement? *Tréma*, 40(1), 42-59.
<https://doi.org/10.4000/trema.3066>
- Tardif, M. (2013b). *La condition enseignante au Québec du XIX^e au XXI^e siècle. Une histoire cousue de fils rouges : précarité, injustice et déclin de l'école publique*. Presses de l'Université Laval.
- Tardif, M., Morales-Perlaza, A. et Lessard, C. (2022). Repères sur l'évolution des politiques internationales de professionnalisation du personnel enseignant de 1945 à nos jours. Dans J.-F. Marcel, T. Piot et M. Tardif (dir.), *Trente ans de politiques de professionnalisation des enseignants. Regards internationaux* (p. 23-40). Presses Universitaires du Midi.
- UNESCO. (2021). *Réunion intergouvernementale d'experts (catégorie II) relative au projet de recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte* (publication no SC-PCB-SPP/2021/OS-IGM/WD3).
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376893_fre

Pour citer cet article

Bacha, M. (2023). Encadrement de la relève scientifique : le professeur Maurice Tardif, sens pratique de la direction d'une recherche. *Formation et profession*, 31(4 hors-série), 1-5. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2023.a286>